



**AVIS PUBLIC**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR**  
**RÈGLEMENT 2021-27**

**AVIS** est donné que lors de sa séance tenue le mardi 21 septembre 2021, le conseil de ville a adopté le règlement 2021-27, décrétant une dépense de 1 637 100 \$ et un emprunt de 1 637 100 \$ pour la construction des services municipaux de la partie est de la rue Séguin, le prolongement de la rue Bombardier ainsi que l'installation de conduites dirigées et branchements de services dans le secteur de la 3<sup>e</sup> Avenue Est.

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 19 janvier 2022.

Il peut être pris communication de ce règlement au Service du greffe à l'hôtel de ville, 855, 2<sup>e</sup> Avenue, Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

Ce règlement entrera en force et en vigueur le jour de la publication du présent avis, conformément à la loi.

**DONNÉ à Val-d'Or**, le 2 février 2022.

**Me ANNIE LAFOND, notaire**  
**Greffière**